

## Rapport de la commission des finances du conseil communal de Bassins

### Préavis 7/17 relatif à l'approbation de la modification et l'adaptation du règlement du fonds forestier.

Dates des séances : 13 et 20 novembre 2017.

Membres de la commission présents : Mmes Sylvie Elben, Herlinda Elmer (excusée le 13.11.2017), Nathalie Guignard Pidoux (rapporteur), Anne Treboux et M. Nicolas Sudan.

Membres de la municipalité présents : Mme Cécile Martini, MM. Didier Lohri, M. Lorenzo Merlanti, M. Laurent Vukasovic.

M. Didier Lohri, syndic, nous a présenté le préavis 7/17 le 13 novembre 2017 et il a répondu à nos questions le 20 novembre 2017.

La commission des finances remarque les points suivants :

- Il est obligatoire d'adapter le règlement régissant l'utilisation du fonds forestier afin de pouvoir employer ce fonds.
- Le point 5 du règlement stipule que la Municipalité peut décider de l'attribution de montants inférieurs ou égaux à CHF 30'000.-, ce qui correspond au montant accordé pour les dépenses imprévisibles et exceptionnelles (préavis 11/16). Les dépenses supérieures à ce montant devront faire l'objet de demandes de crédits extrabudgétaires.
- Ce fonds est alimenté par des ressources touchant au domaine forestier, les dépenses serviront également à valoriser le patrimoine forestier

En conclusion :

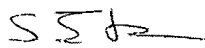
Vu le préavis municipal 7/17 du 19 octobre 2017,

Où les conclusions du rapport de la commission des finances,

Où les conclusions du rapport de la commission forêt-alpages,

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

La commission des finances propose au Conseil communal de Bassins **d'approuver le règlement communal de l'usage du « Fonds pour la forêt multifonctionnelle »**.



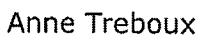
Sylvie Elben  
(Présidente)



Herlinda Elmer



Nathalie Guignard Pidoux  
(Rapporteur)



Anne Treboux



Nicolas Sudan

Fait à Bassins, le 21 novembre 2017